

Adresse du comité révolutionnaire de la commune de Rodez  
(Aveyron), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du comité révolutionnaire de la commune de Rodez (Aveyron), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794).  
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13  
au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 147;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_22006\\_t1\\_0147\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22006_t1_0147_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

nous séparer de la Convention, et ont signé les membres présents, l'agent national et le secrétaire-greffier.

Collationné sur le registre.

GINISTY (*maire*), DANGLES (*secrét.*).

## 45

**Les administrateurs du district de Rodez (1) applaudissent aux mesures sages et vigoureuses que la Convention nationale a prises dans les mémorables journées des 8, 9 et 10 thermidor et jurent de ne courber la tête sous aucune espèce de tyrannie.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[*Les administrateurs du distr. de Rodès, à la Conv.; Rodès, 18 therm. II*] (3)

Représentants,

Vous venés donc de sauver encore une fois la patrie. Nous avons frémi d'horreur et d'indignation contre les scélérats qui ont voulu assassiner la représentation nationale. Vous avés pris l'attitude digne du peuple que vous représentés. Si jamais la liberté n'a couru de plus grands dangers, jamais les représentants du peuple n'ont montré plus d'énergie et de courage.

Pour nous, en applaudissant aux mesures sages et vigoureuses que vous avés prises dans les mémorables journées des 8, 9 et 10 thermidor, nous avons juré, et sommes assurés de tenir notre serment, de ne courber notre tête sous aucune espèce de tyrannie. Vous avés fait tomber la tête des chefs de la plus grande conspiration qui aye encore existé depuis la révolution. Cella ne suffit pas, vous devés en suivre toutes les ramifications. Pères du peuple, continués votre honorable carrière et n'abandonnés votre poste que lorsque vous aurés donné la paix au monde.

AZÉMAR cadet, BLARY (*agent nat.*), SALGUESSI, FABRE (*secrét.*), M. MENAZ.

## 46

**Le comité révolutionnaire de la commune de Rodez (4) rend hommage à la Convention nationale pour s'être montrée digne du peuple qu'elle représente, en bravant les poignards des Robespierre et complices pour sauver la liberté.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (5).**

[*Les membres composant le c. révolutionnaire de la comm. de Rodès, à la Conv.; Rodès, 18 therm. II*] (6)

(1) Aveyron.

(2) *P.V.*, XLIII, 255.

(3) C 313, pl. 1252, p. 31. *B<sup>in</sup>*, 4 fruct.

(4) Aveyron.

(5) *P.V.*, XLIII, 255.

(6) C 313, pl. 1252, p. 32. *B<sup>in</sup>*, 4 fruct.

Pères de la patrie,

La République française percera les générations et les siècles; l'Être suprême à fixé son destin; la vertu doit l'éterniser; tout ce qui se fera contre elle est pour elle. Que les passions grondent, que les factions se reproduisent; la justice est la foudre qui doit pulvériser l'imposture, l'indulgence pour les méchants peut seule arrêter le cours de vos triomphes. Vous marchés sans cesse entre les périls et l'immortalité; cette dernière vous est acquise; vous avés anéanti le seul espoir de la tyrannie. Les conspirateurs sont enlacés dans leurs propres pièges, et vous êtes loin du gouffre si souvent entr'ouvert sous vos pas.

Un peuple fier et sublime, constamment éveillé sur vos dangers, vous a entendu renouveler le serment de mourir pour sa défense. Il vous a admiré, fixant vos regards sur le Panthéon français où les martyrs de la liberté ont marqué leur place et la vôtre; Il ne connoit d'autre passion que celle du bien public, d'autre intérêt que celui de la République; votre cause est la sienne; il partage donc vos victoires; et tandis qu'il voue ses ennemis à un opprobre éternel, vous avés toujours la gloire de sauver la patrie. S. et F.!

ALARY (*présid.*), AGAR (*secrét.*) et 9 autres signatures.

## 47

**Le tribunal criminel du département de l'Aveyron témoigne à la Convention nationale la joie qu'il a éprouvée en apprenant que l'orage qui menaçoit la liberté a éclaté sur la tête des scélérats qui l'avoient formé, par suite de son énergie et de sa vigilance; l'invite à continuer de déjouer les trames de toute espèce de factieux, et jure d'être inviolablement attaché à la représentation nationale.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*Le tribunal criminel du départ' de l'Aveyron, à la Conv.; Rodès, 18 therm. II*] (2)

Citoyens représentants,

Des scélérats, dont les noms nous inspirent aujourd'hui autant d'horreur qu'ils nous avaient inspiré de confiance, des conspirateurs d'autant plus dangereux que, depuis le commencement de la révolution, ils s'étaient couverts, pour mieux nous tromper, du masque du patriotisme le plus pur et de la vertu la plus sévère, avaient conduit la République, et avec elle la liberté, à deux doigts de sa ruine. Par votre vigilante énergie et votre fermeté inébranlable vous avés tourné contre eux-mêmes tout le mal qu'ils voulaient nous faire, et leurs têtes criminelles en tombant ont assuré l'affermissement de la République démocratique.

(1) *P.V.*, XLIII, 255.

(2) C 313, pl. 1252, p. 30. *B<sup>in</sup>*, 4 fruct; *J. univ.*, n<sup>o</sup> 1733.